



SAIN-BEL Les citoyens consultés pour « réhabiliter les milieux aquatiques »

Lundi 24 janvier, le Syndicat de rivières Brèvenne-Turdine (Syribt) organisait une soirée de concertation citoyenne autour de la gestion de l'eau. Deux éditions précédentes s'étaient déjà tenues en décembre à Grèzieu-le-Marché et en janvier à Saint-Forgeux.

Une cinquantaine de personnes, élus ou simples citoyens, sont venues participer à des groupes de travail animés par des membres du Syribt. Objectif : faire remonter les enjeux de l'eau et les urgences sur lesquelles le syndicat doit se mobiliser afin de les intégrer dans le contrat de rivières à venir, qui vise à « réhabiliter et valoriser les milieux aquatiques ».

Les « sentinelles citoyennes » de retour ?

Chacun des cinq groupes a, dans un premier temps, listé en les positionnant sur la carte, les problématiques autour de l'eau, puis priorisé trois enjeux prioritaires sur lesquels il fallait agir. Lors de la mise en commun des travaux de groupe, les urgences qui ressortent sont notamment : l'amélioration de la qualité des eaux, la préservation de la ressource avec un meilleur partage des eaux entre particuliers, agriculture et industrie, et la sensibilisation aux risques. Pour ce dernier sujet, le Syribt a partagé son souhait de réactiver le réseau des « sentinelles citoyennes ». Ce réseau créé suite à la crue de 2008 est constitué de riverains volontaires pour surveiller les cours d'eau et alerter le syndicat en cas d'anomalies constatées, qu'il s'agisse de crues ou de pollution. D'autres fonctions pourraient lui être attribuées.

Bertrand Gorin, vice-président du Syribt, a présenté une action locale du syndicat de rivières : la restauration écologique de la Brèvenne, au Val des Chenevières. Ce projet a permis d'une part de créer un « effet d'étalement » pour éviter les inondations en cas de crue de la rivière, et d'autre part, de créer un espace de promenade pour les riverains.

Mickaël Barbe, technicien au Syribt, a présenté



Au sein des groupes, des discussions animées autour des enjeux de partage de l'eau. Photo Progrès/Jeanne BRUNSON

senté une action de concertation citoyenne à venir : le « voyage au centre de l'eau » invite les citoyens du territoire à rejoindre un groupe pour trois étapes de découverte des enjeux de l'eau en mars, avril et mai. Un autre projet sera mis en place au Val des Chenevières : la transformation d'une friche située au bord de la Brèvenne à Eveux, en potager grâce à l'implication de bénévoles qui viendront travailler la terre et cultiver des pommes de terre.

De notre correspondante,
Jeanne BRUNSON

Infos et inscriptions :
syribt@syribt.fr ou 04.57.49.70.85.

Le Syribt, c'est quoi ?

Derrière cet acronyme difficilement prononçable, se cache le syndicat de rivières Brèvenne-Turdine. Cet établissement public territorial à caractère intercommunal a été créé en 2006 pour assurer une « gestion solidaire et concertée de l'eau sur le bassin versant Brèvenne-Turdine ». Il gère à ce titre le Contrat de rivières et le fameux Papi (Programme d'action et de prévention des inondations). Son périmètre d'intervention recouvre quatre communautés de communes : la communauté de communes du Pays de L'Arbresle, la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, la communauté des Monts du Lyonnais et la communauté de communes Beaujolais Pierres dorées. Le Syribt est composé de six salariés. Le comité syndical composé de 19 délégués nommés par les communautés de communes vote les actions, le budget et les orientations du syndicat. Il élit également un bureau constitué de sept délégués.

-
- consommation des particules
vs usages éco?
 - consommation des industries ?
quel type d'eau ? Tarare industrielle teinture ?
 - qu'est-ce que les particules peuvent faire pour économiser l'eau ?
DS les sanitaires ?
comment on revient l'eau ?
 - quel est le circuit de l'eau ? les rejets des STEP par rapport au débit de la Brèvenne ?
Covignieu Giraudière ?
 - injections du solutions de sobriété pour l'agriculture ?
 - retenion/récupération dans une maison → installation ? Petit local
 - récupération eau sur les toits des bâtis agricoles ?
est-ce qu'il y en a sur le bassin ?
 - comprendre le pacte de l'eau qui ruisselle, (réseaux unitaires, nouvelles...)
Comment les pratiques changent ça ? (impermeabilisation, nouvelles...)
voir compagnie des eaux ? station pompage ? (La Rocheille)
 - les niveaux des nappes ? carte des zones rouges ?
 - possibilité de recréer de la ZH ? changer les aménagements (fossez, haies, cultures de la pente) ?
 - pourquoi les passages et pas les recherches collinaires ?
barrage ZH d'où vient l'eau ?